

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme d'état d'architecte

- École nationale supérieure d'architecture (Toulouse)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'établissement

L'école nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA-Toulouse) est un établissement d'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture et de la communication sous statut d'établissement national public à caractère administratif. En s'appuyant sur des compétences reconnues en matière de développement durable et de patrimoine, elle propose de former des architectes aptes à répondre aux besoins de la société.

Seule école d'architecture du Sud Pyrénées, l'ENSA-Toulouse compte un département dédié à la recherche comprenant plusieurs formations habilitées au sein d'un même laboratoire « LRA » (Laboratoire de recherche en architecture) dont les composantes participent à des masters professionnels et de recherche. Le LRA est également habilité comme équipe d'accueil de doctorants de l'école doctorale TESC (Temps, Espace, Sociétés, Cultures). Il collabore régulièrement avec des universités et établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger. Une formation du LRA est rattachée à une UMR/CNRS (LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires).

L'ENSA-Toulouse est depuis 2007 cofondatrice de ToulouseTech, émanation de la CREDIGE (conférence régionale des directeurs de grandes Ecoles). Elle est membre associé de la COMUE « Université Fédérale de Toulouse ».

Comme les autres écoles sous même statut, l'ENSA-Toulouse délivre le diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence, le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master et le diplôme d'habilitation de l'architecte diplômé d'État à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) qui autorise l'inscription à l'Ordre des architectes et l'exercice de la profession réglementée d'architecte. Elle peut également délivrer le doctorat en architecture. Un double cursus architecte-ingénieur et ingénieur/architecte, en lien avec l'institut national des sciences appliquées (INSA) de Toulouse, permet d'obtenir à Bac+7 le DEA et le diplôme d'ingénieur.

Enfin, deux formations conduisant aux DPEA (diplôme propre aux écoles d'architecture) « Architecture et Développement Durable » et « Patrimoine et Développement Durable » sont dispensées en collaboration respectivement avec les universités de Louvain (Belgique) et d'Hanoï (Vietnam). Des cours préparatoires aux concours d'Urbaniste de l'Etat sont mis en place.

Périmètre de la formation

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSA-Toulouse) – 83, rue Aristide Maillol – BP 10629 – 31106 Toulouse cedex 1

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

Le diplôme d'État d'architecte (DEA) est régi par les articles R672-1 à R672-14 du Code de l'éducation et par l'arrêté ministériel du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation dans les écoles d'architecture.

Le cycle d'études du DEA est ouvert aux titulaires du DEEA (diplôme d'études en architecture) ou d'un titre admis en dispense ou équivalence. L'acquisition des compétences et connaissances vise la qualification d'architectes capables de maîtriser la conception et la mise en œuvre d'un projet architectural, urbain et paysager, s'appuyant sur une compréhension critique des processus de construction dans divers contextes et échelles.

La formation prépare aux différents modes d'exercice de l'architecture et à la recherche en architecture. Elle permet d'occuper des emplois dans les domaines de la conception architecturale et urbaine et, pour ceux qui poursuivent en cycle HMONP (habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre), l'inscription à l'Ordre des architectes et l'exercice de la profession réglementée.

Les enseignements sont centrés sur le projet architectural auquel sont associés des enseignements scientifiques et techniques, sociologiques et historiques.

Le cursus se déroule sur quatre semestres. Le diplôme n'est pas accessible dans le cadre de la formation continue ni par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation comporte quatre semestres. Les trois premiers conduisent l'étudiant « à faire valoir son potentiel à mener un projet architectural, urbain et paysager ». Le dernier semestre est dédié à un stage pratique de 2 mois et à la préparation du PFE (Projet de fin d'études), sachant que les étudiants peuvent suivre un parcours facultatif de recherche et présenter un PFE mention recherche, ce qui favorise leur accès au cycle de doctorat.

Cinq domaines d'enseignement traversent le cursus d'études : sciences humaines et sociales (SHS), arts et techniques de la représentation (ATR), sciences et techniques pour l'architecture (STA), ville et territoire (VT), histoire et cultures architecturales (HCA). Il est dommage que la singularité de l'école identifiée par les domaines du développement durable et du patrimoine soit occultée.

La progressivité des enseignements est lisible. La spécificité de la formation, clairement explicitée, réside dans la proposition d'une diversité d'ateliers : en 1ère année, 4 ateliers de projet articulés autour des diverses échelles (édifice, quartier, ville, paysage) et jusqu'à 6 pour les groupes liés au PFE (architectures, territoires, sociétés - projet architectural, urbain et paysager - complexité patrimoniale d'un morceau de ville - bâtir de l'architecture - espace contemporain/représentations - utopies métropolitaines : matières de ville). Dans ce cadre, l'étudiant élabore son parcours de formation, complété de séminaires, de cours magistraux, de stages et de modules d'ouverture dont l'objet est de permettre l'exploration de pratiques relevant de champs thématiques autres que ceux traités dans la maquette pédagogique. Il faut souligner la volonté de l'école d'étoffer les enseignements en arts plastiques et visuels. Il faut également souligner la pertinence de la mise en place d'un atelier de théâtre, notamment au bénéfice des étudiants de dernière année, visant à les accompagner dans la présentation orale de leur FPE. En revanche, la place réservée aux enseignements liés aux questions juridiques, économiques et financières est insuffisante.

La politique de stage est bien en place. Le stage de formation pratique s'en tient au minimum réglementaire de deux mois. Ses objectifs, ses modalités et son suivi sont clairement définis. Il est complété d'un stage intitulé « Diversification du métier » dans le cas où l'étudiant n'aurait pas effectué au moins un stage en dehors d'une agence durant sa scolarité en 1er et 2ème cycle ou bien encore d'un stage volontaire et optionnel dit « Approfondissement du métier », d'une durée de 6 mois, pour lequel un aménagement particulier de la scolarité peut être sollicité. Enfin, les étudiants présentant un FPE mention recherche réalisent un stage d'immersion dans le domaine de la recherche en lien avec le laboratoire de l'établissement LRA (Laboratoire de recherche en architecture).

La formation recrute essentiellement des étudiants titulaires du DEEA obtenu à l'ENSA Toulouse (83 %) ou en transfert d'une autre école. Sur la période 2011/2013, les données communiquées indiquent un nombre d'inscrits en nette augmentation en 1ère année (passant de 133 en 2011 à 175 en 2012 et 217 en 2013) et une hémorragie des effectifs entre la 1ère et la 2ème année de la même promotion (respectivement 99, 91 et 92 inscrits). Cette situation s'explique par la possibilité laissée aux étudiants de suivre des UE de l'année suivante en cas d'échec tout en étant inscrit administrativement dans leur année d'origine. Aussi, l'analyse des flux annuels n'est pas réalisable, pas davantage l'évolution des effectifs au sein du 2ème cycle. Il est important que l'école se dote d'un outil de suivi performant permettant de mesurer rigoureusement l'adéquation des modalités de recrutement des étudiants à la formation ainsi que les éventuels abandons en cours de cursus. En 2014, le cycle a en outre accueilli 11 élèves-ingénieurs dans le cadre du double cursus ingénieur-architecte.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation de 2ème cycle se distingue clairement de celle du 1er cycle par son adossement à la recherche et par son organisation autour des enseignements de projets dans une articulation entre échelles (de l'édifice au quartier, au fragment de ville, à la ville, au territoire).

Outre cette formation, l'école dispense deux cursus ouverts à l'international au sein desquels s'exprime enfin son identité : « Architecture et Développement Durable » avec l'université de Louvain et « Patrimoine et Développement Durable » avec l'université d'architecture de Hanoï.

La mise en œuvre du double diplôme architecte/ingénieur avec l'INSA est précisément décrite et constitue un atout certain tant dans le fonctionnement du cursus que dans la nature des enseignements.

L'ENSA a tissé des liens intenses à de nombreuses échelles, avec le milieu professionnel, institutionnel, associatif, local, national et étranger. Les partenariats avec la collectivité du Grand Toulouse, les institutions muséales et culturelles et les structures représentant l'architecture en région (conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, conseil régional de l'ordre des architectes, direction régionale des affaires culturelles, etc.) contribuent à fortement ancrer la formation dans le milieu local et régional. Ces collaborations mériteraient toutefois d'être davantage explicitées concernant leur nature et leur pérennité. L'école a mis en place très récemment (janvier 2015) une cellule de recherche et de valorisation des partenariats. On ne peut qu'encourager cette initiative qui devrait permettre d'établir une stratégie rigoureuse des actions menées avec d'autres établissements et avec les milieux socio-professionnels.

La formation revendique un adossement fort à la recherche, par le biais du laboratoire LRA, qui se traduit par des cours théoriques alimentés par les savoirs issus de la recherche. Ce laboratoire ne paraît pas dégager d'axes de recherche précis, ce qui ne permet pas de cerner la capacité de ceux-ci à enrichir l'offre de formation. Les publications communiquées ne permettent pas non plus d'identifier les enjeux scientifiques visés.

Par la mobilité Erasmus et Erasmus Mundus et par l'accueil d'étudiants étrangers, l'ENSA acte de nombreux partenariats avec l'étranger : Belgique, Vietnam, Italie, Australie, Afrique du Sud, Inde (autour de l'œuvre de Le Corbusier à Chandigarh), Etats-Unis et Brésil. En 2013/2014, la mobilité entrante a concerné 47 étudiants (28 UE et 19 hors UE) et celle sortante a concerné 48 étudiants (21 UE et 27 hors UE). Sur la période 2010/2013, on constate une augmentation significative des mobilités. C'est particulièrement vrai pour les mobilités sortantes dont le nombre passe de 35 à 48. Le dossier indique également une mobilité des enseignants (9 % du corps professoral). Il reste à en préciser la nature (enseignements, séminaires, etc.) et la durée.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les données relatives à l'attractivité de la formation se rapportent à l'année 2013/2014. Les étudiants de 2ème cycle sont principalement originaires des régions du sud de la France (64 % Midi-Pyrénées, 16 % Aquitaine, 6 % Languedoc-Roussillon, 14 % autres régions). Aucun historique n'est communiqué quant à l'évolution des régions d'origine des inscrits en DEA, il est donc difficile d'apprécier cette attractivité sur la durée.

Concernant les étudiants étrangers, on constate une forte progression de 15 % à 27 % des inscriptions en DEA entre les années 2010 et 2013. Ces étudiants sont, par ailleurs, originaires de 31 pays différents. L'ENSA précise que ce résultat positif est le fruit de la diversité de ses relations et échanges internationaux.

Les taux de réussite au diplôme sur les 4 dernières années sont de 83 %, 63 %, 61 % et 65 %. L'affaîssement de ce taux peut en partie s'expliquer par la nouvelle manière de gérer le cursus des étudiants, intervenue en 2012. Cela n'est toutefois pas suffisant pour comprendre la chute du nombre de diplômés, d'autant que le statut des non diplômés (environ 35 %) n'est pas indiqué (redoublant, abandon, double-cursus, réorientation ?).

Deux enquêtes sur le devenir des diplômés sont mises en place : une enquête menée par le ministère de la culture et de la communication et une enquête interne récente (2014) élaborée dans le cadre de l'observatoire de débouchés professionnels et du suivi des étudiants. Les taux de réponse sont faibles (respectivement 41 et 20 %). On constate que les jeunes diplômés trouvent un emploi dans un délai de trois mois environ, le plus souvent en région Midi Pyrénées (55 %). La plupart travaillent dans l'urbanisme et l'aménagement en tant qu'architecte, dessinateur ou projeteur. Beaucoup d'entre eux créent leur propre structure d'agence d'architecture. Le nombre de soutenances de thèse est faible, mais croissant (de 0 à 4 par an, sur la période 2009/2014). Cela pose toutefois la question de la continuité entre les études de niveau de master et la recherche, concernant notamment les étudiants ayant choisi de réaliser un PFE mention recherche.

- Pilotage de la formation

L'équipe enseignante est nombreuse. Elle est constituée en majorité d'enseignants permanents titulaires ou en CDI (69) dont 18 docteurs et 7 titulaires d'une HDR. Elle est complétée de 54 intervenants extérieurs. En 1ère année de 2ème cycle, 61 % des enseignants exercent une activité autre que l'enseignement, en 2ème année 80 % des enseignants sont issus du monde professionnel et présentent un parcours reconnu. Ces éléments permettent d'identifier un encadrement de qualité. Un agent administratif du service de la scolarité est affecté spécifiquement au fonctionnement du cursus DEA.

Le suivi de la formation est en place. Il est assuré par la commission de la pédagogie et de la recherche en relation avec le conseil scientifique. Il s'appuie sur des groupes de travail élargis et sur les propositions du conseil de la vie étudiante. Le dispositif est complété par les conseils de début de semestre associant les enseignants des UE et le service de la scolarité (mise en place des plannings, contenus, contrôle, etc.) et par les jurys d'UE. Le mode de fonctionnement de ces jurys est identique à celui du 1er cycle. Toutefois, en 2ème cycle, ils sont complétés par des jurys d'UE de projet et par une commission spécifique au PFE afin de garantir la cohérence des objectifs pédagogiques.

La mise en place de la procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants et les diplômés est récente. L'enquête menée en 2014, partiellement dépouillée, indique que les étudiants sont globalement satisfaits de la formation, avec cependant des réserves importantes quant aux aspects professionnalisants (manque de lien avec les milieux et les réalités professionnelles, manque de connaissances en matière de construction, de suivi de chantier, juridique et économique).

Les recommandations émises lors de la précédente évaluation de l'AERES ont été partiellement prises en compte (organisation de jurys de fin de semestre et mise en place d'un observatoire des diplômés). Le renforcement des enseignements en langue et arts plastiques n'a pas encore fait l'objet d'évolutions significatives.

Points forts :

- Qualité de l'équipe pédagogique.
- Pertinence du double diplôme architecte/ingénieur.
- Importance de l'ancrage local et régional.
- Diversité des partenariats internationaux.
- Qualité de la politique de stages.

Points faibles :

- Manque d'affirmation de la singularité de l'école (peu de prise en compte des domaines « Développement durable » et « Patrimoine »).
- Imprécision des données relatives aux effectifs et aux taux de réussite au diplôme.
- Fragilité de l'adossement à la recherche.

Recommandations pour l'établissement :

L'ENSA a mis en place de nombreux chantiers durant les deux dernières années (modification de la maquette pédagogique, mise en place d'un observatoire des diplômés, procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants, etc.). Ces travaux, non encore aboutis, mériteraient d'être davantage planifiés dans le temps afin d'en garantir la pleine efficacité.

Le bilan d'auto-évaluation trace avec rigueur les pistes à retenir en vue d'améliorer les contenus d'enseignements, ce qui témoigne de la vitalité de l'établissement. Sur cette base, la formation a des atouts pour affirmer sa singularité, encore balbutiante. Elle doit également traiter avec une plus grande attention les enseignements professionnalisants du cursus d'études.

Enfin, un soin accru doit être apporté quant aux données relatives aux flux des étudiants.

Observations de l'établissement



Toulouse le 21 septembre 2015

Réponse de la direction de l'ENSA Toulouse au rapport d'évaluation Diplôme d'état d'architecte conférant le grade de MASTER

Le rapport d'évaluation transmis à la direction de l'ENSA Toulouse fin juillet 2015 définit bien les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques dispensées dans l'établissement. L'appréciation des points forts conforte réellement l'établissement dans l'expression de ses objectifs stratégiques et ses propositions d'évolution.

L'appréciation des points faibles, et quelques observations dans le corps du texte appellent cependant de notre part les précisions suivantes :

Présentation de l'établissement

Le Laboratoire de Recherche Architecturale est en effet habilité comme équipe d'accueil de l'école doctorale TESC (Temps, Espace, Société, Cultures).

Cependant, le LRA héberge également des doctorants de l'Ecole Doctorale MEGEP (Mécanique, Energétique, Génie Civil et Procédés) depuis 2007, et sera officiellement laboratoire d'accueil à partir du 1^{er} janvier 2016, avec participation du directeur au conseil de l'ED.

Présentation du diplôme

Les compétences acquises par les diplômés DEEA sont bien décrites, de même que les conditions de l'insertion professionnelle en fin d'études.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale

• Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

1. La qualité de la politique des stages a été remarquée par le comité d'expert. Il est cependant à préciser que le stage obligatoire « formation pratique » n'est pas nécessairement positionné au dernier semestre mais peut être réalisé dès la 1^{ère} année du master et jusqu'au 31 mai de la 2^{ème} année du master. Il dure 40 jours ouvrés minimum, et peut être prolongé, de façon optionnelle mais non crédité, jusqu'à 6 mois. Le stage doit être effectué en continu, dans le même organisme d'accueil. Il peut être réalisé à temps complet ou à temps partiel (sur une partie ou sur toute sa durée). Le temps partiel ne peut être inférieur à 2 jours par semaine.

Si ce stage n'a pas été réalisé en Licence, un stage « diversification du métier », doit être réalisé. Cela permet aux étudiants de prendre conscience des autres modes d'exercice possibles du métier d'architecte.

2. D'après le rapport HCERES, la singularité de l'école, notamment concernant la thématique du Patrimoine et du Développement Durable, est occultée et manque d'affirmation. C'est sur ce point que nos analyses divergent principalement.

En effet, les cours impartis (cours théoriques et ateliers de projet) qui traitent ces sujets de manière explicite, sont coordonnés et réalisés en partie par des enseignants engagés avec les groupes de recherche du LRA.

ENSEIGNEMENT DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN MASTER

L'évolution des thématiques au sein de l'école a montré que le sens général de la notion du développement durable était intégré dans un grand nombre d'enseignements (Cours et ateliers). Bien que non référencés directement dans les intitulés des cours, ces enseignements intègrent des modules de réflexion dans le travail du semestre.

L'Identité de l'école est perceptible dans les cursus ouverts à l'international. Les enseignants qui participent à ces cursus, font partie intégrante de l'école et transmettent aussi leurs compétences, en fonction des années dans le cursus, sur la notion du développement durable.

Semestre et code UE	Intitulé UE	enseignement :
S7-S71D	Atelier de projet	Projet de logement et quartier durable
S7-S77	Séminaire – Environnement paysage architecture	Séminaire 1
S8-S87EP	Séminaire – Environnement paysage architecture	Séminaire 2
S10-S10B - PFE	Projet architectural, urbain et paysager	Projet et développement urbain durable

ENSEIGNEMENT DU PATRIMOINE EN MASTER : « PATRIMOINES EN PROJET »

L'enseignement pour le projet et autour du projet lié au patrimoine est organisé et visible sur les 4 semestres du Master. Il a été restructuré et renforcé l'année universitaire 2014-15 et l'ensemble de ses enseignements est appelé « Patrimoines en projet ». Master 1: S7, S8, Master 2 : S9, S10.

Il repose essentiellement sur l'enseignement du projet dans les 4 semestres et la préparation au PFE, intitulé « Patrimoines en projet » et l'enseignement de séminaire aux 1er et 2ème semestre du Master, intitulé « Patrimoine, théories et dispositifs ».

Il a fait l'objet de la création d'un master anglophone intitulé « Heritage in Progress », reposant sur sa structure actuelle et a été lauréat en 2015 d'un appel d'offres IDEX de la COMUE avec un budget alloué de 13 000 euros. Il sera mis en place progressivement par semestre à partir de la rentrée 2015.

Plaquettes et affiche ont été créés en juin 2015 pour diffusion sur le site de l'ENSA de Toulouse.

Les enseignements du projet suivent le cadre général thématique semestriel du Master de l'ENSA de Toulouse, en initiant et renforçant l'approche du patrimoine avec des apports théoriques et techniques spécifiques (évolution des doctrines, évolution des techniques, lecture et analyse des bâtis et contextes existants). Le questionnement et la pratique du projet sur les patrimoines architecturaux et urbains, sont menés dans une dimension créatrice et inventive en synergie avec une démarche de compréhension des édifices existants, d'analyse des contextes architecturaux urbains et paysagers

selon les sites étudiés. Il s'agit d'explorer les enjeux de la conservation d'un bâtiment ou d'un contexte urbain et de leur transformation pour de nouveaux usages, d'expérimenter leur mise en valeur pour définir une posture d'intervention juste par rapport au contexte.

L'enseignement du séminaire est consacré à l'étude des théories et dispositifs des patrimoines issus de l'architecture classique et ancienne ainsi que de l'architecture du XXème siècle.

Considérant ces patrimoines architecturaux et urbains, les conditions de leur production, leur évolution, leurs transformations typologiques et constructives et les problématiques contemporaines de leur mise en valeur, le séminaire permet d'approfondir les notions de patrimoine, l'histoire, les théories et les dispositifs liés à leur compréhension aujourd'hui dans la création architecturale.

Les cours et tables-rondes du séminaire peuvent être mutualisés avec certains des apports théoriques des enseignements de projet, notamment en S7 ET S8.

Les modes pédagogiques, évaluation et suivi des étudiants sont décrits dans les fiches descriptives détaillées des enseignements.

- **Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel**

Adossement à la recherche et formation doctorale

Les UE sont coordonnées par des enseignants tous architectes et architectes du Patrimoine, docteurs et historiens dont certains sont membres du LRA, appartenant au champ « Patrimoines architecturaux et urbains » et « Nouveaux territoires urbains ». Grâce aussi à deux nouvelles nominations de titulaires (en juillet 2014 et juin 2015), l'équipe « patrimoine » du LRA est en train de se réorganiser après le départ en retraite de l'enseignant qui a porté les recherches dans ce domaine.

L'ENSA Toulouse développe ses travaux sur différents domaines du patrimoine en relation avec les institutions culturelles (Université Jean Jaurès de Toulouse, DRAC Midi-Pyrénées, Service Régional de l'Archéologie, STAP) et collectivités territoriales (Région Midi-Pyrénées, Toulouse-Métropole...).

Ces travaux concernent les techniques constructives, la lecture du bâti, l'archéologie et les problématiques architecturales et urbaines de sa mise en valeur, l'inventaire de l'architecture XXème siècle en Midi- Pyrénées, les travaux sur le territoire de la Garonne, sur Chandigarh, les coopérations pour la Communauté européenne (par le passé programmes Cultura) et pour le programme interuniversitaire franco-italien Galileo.

D'autre part Françoise Blanc et Rémi Papillault co-dirigent des thèses de doctorat au sein de l'Ecole doctorale TESC de l'Université Jean Jaurès de Toulouse, portant sur des problématiques liées aux questions de patrimoine, de sa réception et de ses mutations (architecture moderne, patrimoine architectural et urbain au Vietnam).

Le laboratoire et ses axes de recherche

Le LRA s'est organisé depuis quelques années en 5 regroupements de recherche thématiques qui s'avèrent correspondre exactement aux 5 séminaires proposés dans le cycle Master de l'ENSA-Toulouse.

avant 2008	Recherche actuellement	Formation actuellement
les 6 anciennes formations de recherche de l'école	les 6 regroupements thématiques et par affinités au LRA	les 6 séminaires dispensés en Master à l'ENSA-Toulouse
<i>a. Groupe de recherche environnement conception architecturale et urbaine</i> <i>b. Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture</i> <i>c. Archéologie du patrimoine bâti</i> <i>d. Production ville et patrimoine</i> <i>e. Architecture et sociétés montagnardes</i> <i>f. Professions de l'architecture, de la ville et de l'environnement</i>	<i>1. Environnement et paysages</i> <i>2. Architectures numériques</i> <i>3. Patrimoine architectural</i> <i>4. Histoire et territoires urbains</i> <i>5. Formes spatiales formes sociales</i> <i>6. Art, architecture, conception</i>	<i>1. Environnement, paysage et architecture</i> <i>2. Architectures numériques</i> <i>3. Patrimoine, théories et dispositifs</i> <i>4. Architecture, territoire, société</i> <i>5. Images de ville</i> <i>6. Entre art et architecture : territoires et représentations</i>

Issu de la fusion en 2008 de 6 anciennes formations de recherche, l'axe de recherche global du LRA porte sur la **compréhension du processus de conception et l'amélioration de la qualité de l'espace construit, architectural et urbain.**

Des axes de recherche plus précis sont déclinés à travers les regroupements thématiques.

Liens au réseau national des ENSA et à l'international

Trois membres de l'équipe, titulaires (deux docteurs et un HDR), sont aussi intervenants dans le DPEA « Projet urbain, patrimoine et développement durable » à l'Université d'architecture d'Hanoï (HAU), dont Françoise Blanc dirige le programme pour l'ENSA de Toulouse en collaboration avec les ENSA de Bordeaux et de Rouen.

L'ENSA de Toulouse entre cette année dans le réseau des ENSA pour la réflexion sur l'enseignement du patrimoine dans la formation initiale.

Le séminaire de Master s'inscrit dans une collaboration avec L'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) pour des conférences et tables-rondes.

Les travaux sur Chandigarh dirigés par Rémi Papillault s'inscrivent dans des relations de coopération universitaire avec le Chandigarh College of Architecture de l'Université de Chandigarh et le Department of Urban Studies de l'Université de Chicago.

Les travaux de recherche du LRA s'appuient aussi sur des collaborations notamment avec la Facoltà di Architettura Ludovico Quaroni de l'Université La Sapienza de Rome.

Les mobilités dans le cadre d'Erasmus et des collaborations internationales de l'ENSA notamment en Finlande, Italie, Espagne, Inde, Vietnam, s'inscrivent directement dans le développement pédagogique du Master (cours-conférences interventions professeurs étrangers dans le séminaire, jurys de projet S10, ateliers intensifs...)

Equipe enseignante :

Coordination générale : Françoise Blanc, architecte dplg, docteur en histoire de l'art,

Enseignants responsables :

S77P-87P Françoise Blanc, Rémi Papillault, architecte du patrimoine HDR en architecture,

S71C Savitri Jalais, architecte dplg, docteur en architecture,

S81C Marion Sartre, architecte du patrimoine,

S91C Nathalie Prat, architecte du patrimoine,

S10C Françoise Blanc

Enseignants :

Magali Cabarrou, architecte dplg archéologue, Ahmed Koumas, architecte dplg, Michel Perron, architecte du patrimoine, Maurice Caradant, architecte-ingénieur, René Colonel, AUE, Cathy Roi, architecte-urbaniste, Nicolas San, architecte dplg, Anne Sassus, architecte dplg, Pierre Edouard Verret, architecte dplg.

On peut ici rappeler les conditions, objectifs et enjeux généraux :

PRESENTATION GENERALE

Les questions patrimoniales sont au coeur des préoccupations de la production architecturale et urbaine et représentent un enjeu contemporain très important dans toutes les politiques urbaines où que l'on se trouve. La formation des architectes prend de plus en plus en compte cette dimension et se doit d'offrir, dès le cursus initial et notamment dans le cycle Master, une pédagogie créative, adaptée à ces nouveaux enjeux, ouverte à la confrontation des débats et forte des expériences et de ses méthodes.

POINTS FORTS ET ENJEUX

Dans cet objectif le développement de l'enseignement en Master, articulé sur le projet et le séminaire et en synergie avec le Laboratoire de Recherche en Architecture, par les ensembles disciplinaires qu'il propose et la présence d'enseignants chercheurs au sein du groupe pédagogique, se propose de :

- Promouvoir l'enseignement de l'architecture en relation aux questions des patrimoines architecturaux, urbains et paysagers - anciens, classiques, modernes, car l'intérêt de la part des étudiants pour ce champ est constant, attractif vers notre école et a bien sa place dans la formation initiale.
- Transmettre et développer la connaissance des théories du patrimoine, les inscrire dans les débats actuels aussi bien en France qu'à l'international. Les confronter aux conditions de leur production, leur évolution, leurs transformations et les problématiques contemporaines de leur mise en valeur.
- Dynamiser l'enseignement du projet et des séminaires et en assurer la cohésion avec des méthodes pédagogiques ouvertes et vivantes favorisant l'autonomie grandissante des étudiants et les préparant à évoluer dans la complexité : mutualiser des apports nécessaires et stimulants avec des ateliers intensifs internationaux, des intervenants extérieurs, des conférences, des visites, voyages et échanges avec nos partenaires universitaires étrangers comme ceux de l'Amérique du Nord, l'Inde, la Finlande, le Vietnam, la Chine ...
- Renforcer les bases fondamentales de la connaissance des bâtis et ensembles urbains et paysagers issus tant de l'histoire ancienne que récente : activités d'analyse, de relevés, développement des connaissances concrètes, techniques de l'héritage et de l'existant. Toutes techniques éprouvées et en évolution dans la culture française, d'exception et attractive dans ce domaine, et à développer dans l'ouverture et la confrontation.

Dans une volonté d'ouverture et de promotion de cet enseignement, nous avons proposé la création d'un master 1 international anglophone qui se propose, en rendant accessible aux étudiants anglophones internationaux, cette formation et d'offrir aux étudiants francophones intéressés la possibilité de s'ouvrir et de se former à l'international notamment par la pratique entièrement en langue anglaise des activités pédagogiques du Master.

Cette formation d'initiation se propose d'ouvrir les étudiants vers des formations supérieures et de spécialisation qui pourront leur offrir des débouchés professionnels qualifiés tant au niveau national qu'international : par exemple des DSA comme celui de l'Ecole de Chaillot, le DPEA « Projet urbain, Patrimoine et développement durable » que l'ENSA de Toulouse développe en collaboration avec l'Université d'Hanoï...

• **Insertion professionnelle et poursuite d'études**

Analyse des flux

De la même façon qu'au stade Licence, les étudiants de Master ne sont pas inscrits administrativement en Master 2 tant que toutes les UE de Master 1 n'ont pas été acquises. Pour autant ils suivent les cours de Master 2. Il est donc difficile d'extraire de la base de données Taïga, les chiffres pertinents. La proposition faite au dossier d'accréditation est de proposer aux étudiants un « contrat de master » sur les deux ans. La comptabilisation du flux entrant en M1 et sortant en M2 devrait être significative.

La réglementation autorisant l'obtention du Master en trois ans, de plus en plus d'étudiants recherchent une année de « césure » et redoublent de façon volontaire, en ne validant pas une UE, leur M1 pour faire des stages pratiques longs ou prolonger leur mobilité à l'étranger et rendre leur mémoire en deux ans.

Retarder l'entrée sur un marché du travail en crise, comme en témoigne la difficulté à trouver des stages et des contrats de HMONP relève de la stratégie et du réalisme de nos étudiants, qui préfèrent compléter leur formation.

On constate à ce stade très peu d'abandon et peu de réorientation.

Effectifs entrants en M1

- VAP-VES environ 10 à 15
- Etrangers : 3 à 5
- Transferts 15 en M1 (1 à 2 en M2)
- Ingénieurs double cursus INSA 5 à 6

Il est important de préciser ici que les études d'architecture qui se déroulaient naguère en 6 années, et permettaient ainsi une pratique en alternance non institutionnalisée, ont été ramenées à 5 ans par le système LMD. Si la politique des stages est bien intégrée dans le cursus, ceux ci ne peuvent se réaliser que pendant la période de vacances scolaires, ce qui est très pénalisant pour des étudiants dont la charge de travail annuelle est très forte. C'est pourquoi le projet pédagogique à venir recherchera à positionner les stages durant l'année scolaire.

Monique REYRE
Directrice ENSA Toulouse

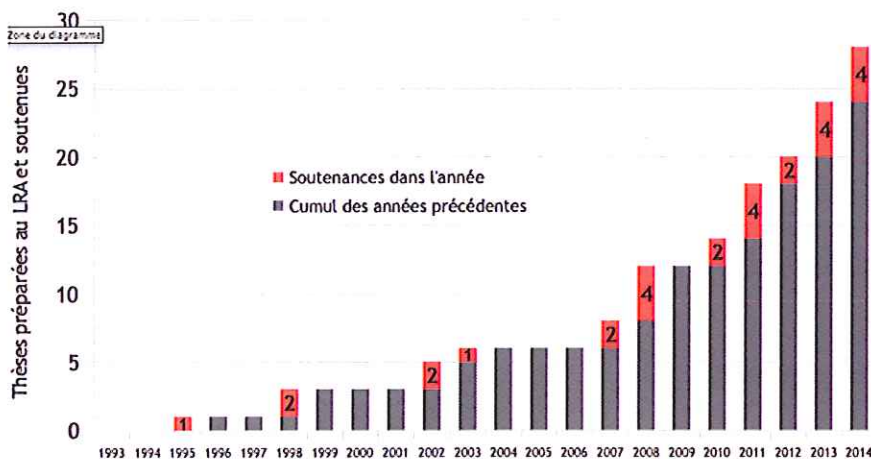


"Le nombre de soutenances de thèses est faible, mais croissant (de 0 à 4 par an sur la période 2009/2014). "

Traditionnellement les étudiants en architecture s'orientent vers une pratique professionnelle de maîtrise d'œuvre. La continuité Master-Doctorat est faible. Cela s'explique entre autre par le fait que l'enseignement supérieur professionnalisant (ingénierie, marketing, architecture...) diplôme des professionnels qui se projettent exceptionnellement dans une poursuite en doctorat.

Cependant, l'ENSA-Toulouse a connu depuis 2007 (voir diagramme ci-dessous) une accélération des soutenances de thèses. Le rythme actuel de 3 à 4 soutenances chaque année à Toulouse se distingue parmi les ENSA françaises, et remporte 20% des financements de thèses proposés par le Ministère de la culture (pour les 20 ENSA françaises : 4 nouveaux financements de thèses en 2014, idem en 2015). Sur la période 2007-2014, 22 thèses préparées à l'ENSA-Toulouse ont été soutenues, dont plus d'un tiers par des architectes diplômés de l'école (Master à L'ENSA-Toulouse).

Répartition des thèses préparées à l'ENSA-Toulouse par années de soutenances.



- **Pilotage de la formation**

Depuis la remise du dossier d'auto-évaluation, l'appropriation du dispositif s'est poursuivie à partir d'une démarche de diagnostic partagé et de propositions collectives d'amélioration.

Un premier séminaire pédagogique, tenu à l'Abbaye de Sorèze a produit le matériau nécessaire à la l'élaboration du dossier d'accréditation.

Un second séminaire administratif, sur le même format, tenu à la DRAC début septembre, a posé les bases d'un projet d'établissement, à construire sur les mois à venir.

Le projet soumis à l'accréditation identifie clairement la question de l'insertion professionnelle depuis la L1 jusqu'au M2. Ce fil conducteur agrègera les questions de suivi « origine-destination » des étudiants, la dispositif de stage, les formations méthodologiques, de droit et d'économie, le lien avec la profession.

Points faibles

- *_Manque d'affirmation de la singularité de l'école*

Les précisions données ci-dessus démontrent que la singularité de l'Ecole n'est pas balbutiante, mais au contraire, fait preuve de grande maturité en s'adaptant avec expertise aux besoins de la profession, aux attentes de la société, et à un environnement universitaire lui-même en mutation profonde.

Un travail est en cours sur la reconstruction d'un sentiment identitaire de l'école, que le renouvellement du corps enseignant, et les conditions d'exercice du service administratif rend plus pressant encore. Le projet pédagogique et le projet d'établissement en cours d'élaboration, sur la base du dossier d'accréditation, tiennent compte de ces évolutions.

Une étude spécifique est également en cours pour améliorer la communication et l'image de l'Ecole à l'extérieur. Car il convient de souligner que cette évolution se fait sans préjudice pour les étudiants, qui bénéficient toujours d'un enseignement de grande qualité.

- *_Imprécision des données relatives aux effectifs et aux taux de réussite au diplôme*

Les outils de comptabilisation ne sont pas adaptés à la réalité des stratégies étudiantes actuelles. Il conviendra de les reformater en conséquence.

- *_Fragilité de l'adossement à la recherche*

Nous convenons que cet adossement reste encore à renforcer, sans doute grâce au nouveau statut des enseignants-chercheurs, actuellement à l'étude, qui permettra un réel investissement dans la recherche. Pour autant, et au regard de l'ensemble des ENSA, il ne peut être considéré comme fragile, car il est très profondément ancré. Sans doute mérite-t-il d'être mieux affiché, et mieux partagé avec une profession plus portée sur la pratique opérationnelle que sur la recherche.

L'Ecole de Toulouse, par la qualité de son environnement universitaire, économique et industriel, est sans doute une des mieux placée pour faire évoluer cet état de fait. La seconde session de la semaine de la recherche demandera à être plus ouverte sur le partenariat extérieur.

On notera cependant que dans le domaine concerné, les processus d'évolution sont particulièrement lents. On notera également que des étudiants de l'ENSA Toulouse ont été lauréats du BIM Décatlhon en 2015, ce qui n'aurait pas été possible sans l'engagement auprès d'eux d'enseignants et chercheurs pionniers de la discipline.

Monique REYRE
Directrice ENSA Toulouse

